

# COMPTES SOCIAUX 2024



# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## BILAN - ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Montant Brut	Amort. Dépréc.	31/12/2024	31/12/2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4.1</b>				
Frais de R&D		49 209	35 492	13 717	12 485
Logiciels, Brevets		18 767	15 046	3 721	1 667
Fonds de commerce		-	-	-	-
Frais de R&D Immobilisations incorporelles en cours		13 556		13 556	14 698
Autres immobilisations incorporelles en cours		1 198		1 198	4 249
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4.1</b>				
Terrains		882		882	882
Constructions		11 703	8 500	3 203	3 252
Installations techniques, matériels et outill.		24 887	20 899	3 988	3 844
Autres immobilisations corporelles		3 626	2 732	894	1 366
Immobilisations en cours		1 623	-	1 623	1 574
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4.2</b>				
Participations	4.2	70 122	21 052	49 070	48 988
Créances rattachées à des participations	4.2	258 041	26 650	231 391	228 280
Autres titres immobilisés	4.2	13 898	8 731	5 167	4 816
Autres Immobilisations financières		3 606	1 213	2 394	2 342
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>471 117</b>	<b>140 315</b>	<b>330 803</b>	<b>328 442</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	<b>5</b>				
Matières premières		20 037	1 414	18 623	38 866
En cours de biens		2 513	-	2 513	2 481
Produits finis		19 356	570	18 786	11 740
Marchandises		13 115	1 023	12 092	10 611
Avances et acomptes versés		499	-	499	1 037
<b>CREANCES</b>					
Créances clients	6	124 346	52 399	71 947	102 658
Autres créances	7	15 539	-	15 539	18 500
<b>TRESORERIE</b>					
Valeurs mobilières de placement		122	-	122	185
Instruments financiers Actif	8	-	-	-	2 660
Disponibilités		17 756	-	17 756	17 572
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>8</b>				
Charges constatées d'avance	8	2 182	-	2 182	2 046
<b>TOTAL ACTIFS COURT TERME</b>		<b>215 466</b>	<b>55 406</b>	<b>160 060</b>	<b>208 356</b>
Ecart de conversion actifs	8	2 151	-	2 151	2 194
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>688 735</b>	<b>195 721</b>	<b>493 014</b>	<b>538 993</b>

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## BILAN - PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	10	4 078	4 078
Primes d'émission		3 753	3 753
Réserve légale		448	448
Report à nouveau et autres réserves		93 933	88 264
<b>RESULTAT</b>		<b>14 391</b>	<b>5 668</b>
Subventions d'investissement		2	-
Provisions réglementées	2.2	475	506
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10</b>	<b>117 080</b>	<b>102 718</b>
Provisions pour risques		5 886	6 297
Provisions pour charges		3 738	3 519
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12</b>	<b>9 624</b>	<b>9 816</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	13.1	219 460	268 312
Acomptes reçus		5 722	9 353
Dettes fournisseurs	14	43 621	60 529
Dettes fiscales et sociales	14	9 008	8 290
Dettes sur Immobilisations		-	-
Autres dettes	14	57 310	58 210
Instruments financiers Passif		23	-
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits constatés d'avance	8	1 474	3 724
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>336 617</b>	<b>408 419</b>
Ecart de conversion passifs	8	29 693	15 380
Diff.Eval.Inst.Tréso Passif	8	-	2 660
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>493 014</b>	<b>538 993</b>

(1) Dont à moins d'un an : 42 691K€

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2024	31/12/2023
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>15</b>	<b>245 057</b>	<b>320 207</b>
Production stockée		6 885	(17 113)
Production immobilisée		6 209	6 715
Subvention d'exploitation		14	341
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		6 786	4 067
Autres produits	18	17 640	14 584
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>282 591</b>	<b>328 801</b>
Achats de marchandises		26 112	22 439
Variation de stocks de marchandises		(1 297)	(226)
Achats de matières premières		121 031	191 253
Variation de stocks de matières premières		19 825	11 046
Autres achats et charges externes		55 286	67 371
Impôts et taxes		2 478	3 213
Salaires		33 042	31 509
Charges sociales		14 027	13 032
Dotations aux amortissements des immobilisations	4	9 542	9 775
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		13 643	8 664
Dotations aux provisions pour risques et charges	12	1 242	1 889
Autres charges	18	4 230	5 801
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>299 162</b>	<b>365 768</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(16 571)</b>	<b>(36 967)</b>
Produits financiers de participations		21 282	21 153
Intérêts et produits financiers similaires		25 280	23 626
Reprises de provisions financières		4 583	11 336
Différences positives de change		3 115	8 243
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>54 261</b>	<b>64 358</b>
Dotations aux amortissements et provisions financières		5 114	6 200
Intérêts et charges financières		18 068	16 078
Différences négatives de change		2 681	11 317
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>25 864</b>	<b>33 594</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>19.1</b>	<b>28 397</b>	<b>30 764</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>11 826</b>	<b>(6 203)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		695	563
Produits exceptionnels sur opérations en capital		33	5 004
Reprises sur provisions		1 434	4 823
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>2 163</b>	<b>10 390</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		557	1 057
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		108	1 320
Dotations exceptionnelles aux provisions		812	151
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 476</b>	<b>2 528</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>19.2</b>	<b>686</b>	<b>7 862</b>
Impôt sur les sociétés	20	(1 878)	(4 009)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>14 391</b>	<b>5 668</b>

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

<b>BILAN - ACTIF</b>	<b>2</b>
<b>BILAN - PASSIF</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>4</b>
<b>NOTE 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b>	<b>6</b>
<b>NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>7</b>
<b>2.1</b> Immobilisations incorporelles	<b>7</b>
<b>2.2</b> Immobilisations corporelles	<b>8</b>
<b>2.3</b> Immobilisations financières	<b>9</b>
<b>2.4</b> Stocks et en-cours	<b>10</b>
<b>2.5</b> Créances et dettes	<b>10</b>
<b>2.6</b> Conversion des opérations en devises	<b>10</b>
<b>2.7</b> Valeurs mobilières de placement	<b>10</b>
<b>2.8</b> Instruments FINANCIERS	<b>10</b>
<b>2.9</b> Provisions	<b>11</b>
<b>2.10</b> Résultat d'exploitation	<b>12</b>
<b>2.11</b> Résultat financier	<b>12</b>
<b>2.12</b> Résultat exceptionnel	<b>12</b>
<b>NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE</b>	<b>13</b>
<b>NOTE 4 - IMMOBILISATIONS</b>	<b>13</b>
<b>4.1</b> Immobilisations corporelles et incorporelles	<b>13</b>
<b>4.2</b> Immobilisations financières	<b>14</b>
<b>4.3</b> Mouvements sur actions propres	<b>15</b>
<b>4.4</b> Liste des filiales et participations	<b>16</b>
<b>NOTE 5 - STOCKS</b>	<b>17</b>
<b>NOTE 6 - CREANCES CLIENTS</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>19</b>
<b>9.1</b> Charges à payer	<b>19</b>
<b>9.2</b> Produits à recevoir	<b>19</b>
<b>NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19</b>
<b>NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES</b>	<b>20</b>
<b>NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>20</b>
<b>NOTE 13 - EMPRUNTS</b>	<b>21</b>
<b>13.1</b> Emprunts auprès des établissements de crédit	<b>21</b>
<b>13.2</b> Echancier des emprunts et dettes financières diverses	<b>22</b>
<b>NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER</b>	<b>24</b>
<b>19.1</b> Résultat financier	<b>24</b>
<b>19.2</b> Résultat exceptionnel	<b>24</b>
<b>NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 23 - SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>26</b>
<b>24.1</b> Engagements liés au crédit-bail	<b>26</b>
<b>24.2</b> Autres engagements donnés	<b>26</b>
<b>NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE</b>	<b>28</b>

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### *Une année 2024 marquée par un ralentissement du marché mondial de la nacelle*

Après une année 2023 historique, les signes de ralentissement du marché mondial de la nacelle, observés d'abord en Europe depuis le 2ème semestre 2023, se sont étendus à l'ensemble des zones du monde tout au long de l'année 2024.

Dans ce contexte moins favorable, Haulotte Group SA affiche un chiffre d'affaires annuel pour 2024 de 245 M€, en retrait de -23% par rapport à 2023.

Le résultat net de Haulotte Group SA ressort à +14 M€ soit +6% du chiffre d'affaires, en forte croissance par rapport à 2023, impacté positivement par le versement de dividendes de certaines de nos filiales et la refacturation des intérêts de comptes courants qui compensent largement le coût de la dette.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et au règlement ANC 2014-03.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices comptables,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

##### **Frais de développement**

Les frais de développement sont présentés en immobilisations incorporelles s'ils respectent les conditions précises d'activation.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques et financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est alors réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

La valeur nette comptable des frais de développement est inscrite dans la réserve indisponible des capitaux propres.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	<b>Durée</b>
Bâtiments industriels :	
Structure	<b>40 ans</b>
Autres composants	<b>10 à 30 ans</b>
Aménagements des constructions :	
Structure	<b>10 à 40 ans</b>
Autres composants	<b>5 à 20 ans</b>
Installations industrielles	<b>5 à 20 ans</b>
Autres installations et outillages	<b>3 à 20 ans</b>
Matériel de transport	<b>5 ans</b>
Matériel informatique et bureautique	<b>3 à 10 ans</b>
Mobilier de bureau	<b>3 à 10 ans</b>

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en produits et charges exceptionnels sur opérations en capital.

#### • Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables. Il s'agit essentiellement des amortissements sur les valeurs résiduelles des nacelles immobilisées.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### • *Titres de participation*

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Ces coûts d'acquisition incluent les droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres. Ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et aux perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en dépréciation des actifs intra-groupe (créances, comptes courants) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

L'essentiel des titres de participation sont évalués par rapport à la quote-part de situation nette détenue, cette approche ne fait pas appel à des hypothèses estimatives sensibles. Concernant Acarlar, les titres de participation ont été évalués selon la méthode des multiples.

#### • *Créances rattachées à des participations*

Les créances rattachées à des participations sont relatives aux créances en comptes courants long terme et aux prêts consentis aux filiales.

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les comptes courants long terme et les prêts consentis à nos filiales en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuelles pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants long terme font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

#### • *Autres créances*

Les comptes courants court terme en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change.

La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Groupe a procédé à une mise à jour de la définition Court Terme / Long Terme des créances et dettes rattachées aux participations dans les filiales. La part court terme est définie par un multiple de l'EBITDA moyen de la filiale (sur trois exercices précédents).

#### • *Actions propres*

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des actions propres est inscrite dans la réserve indisponible des capitaux propres.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2.4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état, est inférieure à la valeur comptable des stocks définis ci-dessus.

Les stocks de composants et de pièces de rechanges sont dépréciés en fonction de l'antériorité de leur dernière entrée en stock et de leur taux de rotation.

### 2.5 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une dépréciation des créances clients est constituée.

### 2.6 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances en compte courant faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

Conformément à la réglementation ANC n° 2015-05 du 02 juillet 2015 applicable au 01 janvier 2017, les dotations et reprises de provisions pour perte de change sont enregistrées dans les comptes d'exploitations pour les créances et dettes commerciales et dans le résultat financier pour les opérations de nature financières.

### 2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de placement est estimée sur la base des valeurs boursières à la date de clôture. Les titres sont provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

### 2.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024, la société détient des ventes à terme de devises traités en position ouverte isolée pour un montant de 22.5K€. Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes latentes sont comptabilisés au bilan et font l'objet d'une provision.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2.9 PROVISIONS

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions pour risques et charges (Note 12) ou aux passifs éventuels.

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### • **Provision pour garantie**

Haulotte Group SA accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement de 2 à 5 ans. Le cas échéant une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifique

#### • **Litiges**

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés correspondant à une sortie de ressources sans contrepartie.

#### • **Engagements de retraite**

Haulotte Group SA provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis-à-vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group SA dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Haulotte a appliqué à compter du 1er janvier 2021 la nouvelle méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite selon la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 qui fait suite à une décision de l'IFRS IC d'avril 2021.

Haulotte a donc décidé de changer la modalité de répartition des droits à prestations et de ne plus les étaler à partir de la date de prise de service du membre du personnel mais à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

Réforme des retraites en France : La promulgation, le 15 avril 2023, de la loi n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a pour effet de relever progressivement l'âge de départ en retraite à compter du 1er septembre 2023 pour atteindre 64 ans en 2030, et d'accélérer l'application de la loi « Touraine » en portant la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2027 au lieu de 2035.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

#### • *Reconnaissance et nature du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires comprend la vente des biens et services, constituée notamment par :

- les ventes de nacelles réalisées auprès des filiales de distribution et de location du groupe,
- les ventes directes auprès de certains clients,
- les ventes de pièces détachées,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

#### • *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation comprennent notamment les coûts d'achat matières, les coûts de production et les frais de structure.

### 2.11 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend principalement les variations de provisions sur titres et créances en comptes courants, les gains et pertes de change (sauf ceux relatifs aux créances et dettes commerciales comptabilisées en résultat d'exploitation), les produits et charges d'intérêts sur compte courant, les dividendes, et les frais financiers liés aux emprunts.

### 2.12 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 18 mars 2025, aucun évènement postérieur à la clôture n'est survenu.

Concernant les éléments relatifs à la continuité des financements du groupe, voir la note 13.

### NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

#### 4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

##### • Valeurs brutes

En K€	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Frais de R&D	42 780	6 429	-	49 209
Logiciels, Brevets, Licences <sup>(1)</sup>	14 959	3 807	-	18 767
Frais de R&D Immobilisations incorporelles en cours	14 697	5 288	6 429	13 556
Immobilisations incorporelles en cours	4 248	721	3 772	1 198
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>76 686</b>	<b>16 246</b>	<b>10 201</b>	<b>82 729</b>
Terrains	882	-	-	882
Constructions <sup>(1)</sup>	2 615	11	-	2 626
Installations générales <sup>(1)</sup>	8 604	472	-	9 076
Matériels et outillages <sup>(1)</sup>	23 511	1 718	342	24 886
Autres immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	3 832	17	223	3 626
Immobilisations corporelles en cours	1 574	1328	1 279	1 623
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>41 018</b>	<b>3 546</b>	<b>1 844</b>	<b>42 720</b>
<b>TOTAL</b>	<b>117 704</b>	<b>19 792</b>	<b>12 046</b>	<b>125 449</b>

(1) Les frais de recherche et développement sont classés en charges d'exploitation et se sont élevés au titre de l'exercice 2024 à 15 445 K€

##### • Amortissements

En K€	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Frais de R&D <sup>(1)</sup>	30 295	5 198	-	35 492
Logiciels, Brevets, Licences	13 293	1 753	-	15 046
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>43 587</b>	<b>6 951</b>	<b>-</b>	<b>50 538</b>
Constructions	1 454	64	-	1 518
Installations générales	6 514	469	-	6 982
Matériels et outillages	19 668	1 569	338	20 899
Autres immobilisations corporelles	2 466	489	223	2 732
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>30 102</b>	<b>2 591</b>	<b>560</b>	<b>32 132</b>
<b>TOTAL</b>	<b>73 689</b>	<b>9 542</b>	<b>560</b>	<b>82 669</b>

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute :

En K€	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Titres de participation <sup>(1)</sup>	67 490	2 632	-	70 122
Créances rattachées à participation	253 423	109 330	104 712	258 041
Actions propres <sup>(2)</sup>	13 915	708	725	13 898
Autres immobilisations financières	3 482	235	111	3 606
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>338 309</b>	<b>112 906</b>	<b>105 548</b>	<b>345 668</b>

(1) La hausse des titres de participation s'explique par l'acquisition complémentaire de titres de notre filiale H.Argentine suite à une augmentation de capital.

(2) Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est de 1 933 577 (Voir §4.3)

En K€	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Dépréciations Titres de participation <sup>(1)</sup>	18 501	2 632	82	21 052
Dépréciations Créances rattachées à part.	25 143	3 555	2 048	26 650
Dépréciations Actions propres (Note 4.3)	9 099	-	368	8 731
Dépréciations Autres immob. Financières.	1 140	73	-	1 213
<b>TOTAL DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>53 883</b>	<b>6 260</b>	<b>2 498</b>	<b>57 646</b>

#### TOTAL VALEURS NETTES

**284 426**

**288 022**

(1) Haulotte Group a comptabilisé une dotation complémentaire sur les titres de ses filiales H.Argentine (2 632K€) et une reprise sur H.Mexique (82K€)

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## 4.3 MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

Type	En €	2024	2023	
Liquidité	Nombre de titres achetés	263 741	210 874	
	Valeur des titres achetés	707 972	649 066	
	Prix unitaire moyen	2,68	3,08	
	Nombre de titres vendus	243 639	173 928	
	Valeur de titres vendus origine	724 624	663 430	
	Prix de vente des titres vendus	663 354	541 897	
	Plus ou moins value	(61 270)	(121 532)	
	Nombre de titres annulés	-	-	
	<b>Nombre de titres au 31/12</b>		<b>235 172</b>	<b>215 070</b>
	<b>Valeur d'origine des titres au 31/12</b>		<b>714 666</b>	<b>731 318</b>
Mandat	Nombre de titres achetés			
	Valeur des titres achetés			
	Prix unitaire moyen			
	Nombre de titres vendus			
	Nombre de titres annulés			
	<b>Nombre de titres au 31/12</b>		<b>1 698 405</b>	<b>1 698 405</b>
<b>Valeur d'origine des titres au 31/12</b>		<b>13 183 551</b>	<b>13 183 551</b>	
Global	<b>Nombre de titres au 31/12</b>		<b>1 933 577</b>	<b>1 913 475</b>
	<b>Valeur d'origine titres au 31/12</b>		<b>13 898 217</b>	<b>13 914 869</b>
	Provision sur titres d'auto contrôle au 31/12*		(8 731 216)	(9 098 954)
	Cours de clôture des titres au 31/12		2,66	2,53

\* Sur la base du cours moyen du dernier mois

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 4.4 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Entreprises	Capital	Taux de	Réserves	Valeur brute	Avances et	Dividendes	Chiffre
Siège social	Capitaux	détention	et report à	des Titres	Prêts	encaissés	d'affaires
En K€	propres <sup>(1)</sup>		nouveau	Valeur nette			Résultat
				des Titres			
Haulotte France Sarl	1 046	99,99%	15 424	3 804	(25 392)	-	111 469
69 St Priest - France	20 319			3 804			3 829
Telescopelle SAS	37	100,00%	1 247	37	(1 305)	-	114
L'Horme - France	1 460			37			177
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	30 717	100,00%	17 106	26 300	11 500	-	43 450
Chine	48 780			26 300			933
Haulotte Argentina SA	55	100,00%	(3 122)	9 052	462	-	22 143
Argentine	(640)			-			2 428
Haulotte Arges SRL	785	100,00%	6 047	1 100	53 623	8 769	148 517
Roumanie	6 497			1 100			(335)
Haulotte Australia Pty Ltd	-	100,00%	1 767	-	30 429	-	53 231
Australie	(515)			-			(2 334)
Haulotte Canada	-	100,00%	-	0	9	-	-
Canada	-			0			-
Haulotte Do Brazil Ltda	78	99,98%	(23 425)	201	275	-	14 677
Brésil	(33 505)			-			(11 203)
Haulotte Digital Support Center	-	95,00%	(850)	-	1 773	-	(17)
Roumanie	(941)			-			(90)
Haulotte Hubarbeitsbuhnen GmbH	30	100,00%	1 968	30	1 362	7 000	34 973
Allemagne	3 100			30			1 102
Haulotte Iberica SL	310	98,71%	10 170	3	(7 837)	-	39 559
Espagne	13 230			3			2 750
Haulotte India	57	99,99%	228	62	-	-	2
Inde	299			62			14
Haulotte Japon	32	100,00%	43	46	-	-	8
Japon	92			46			17
Haulotte Italia Srl	100	99,00%	8 895	10	(4 901)	-	35 227
Italie	11 113			10			2 118
Haulotte Mexico SA de CV	930	99,99%	(679)	1 113	4 840	-	11 434
Mexique	137			371			(124)
Haulotte Middle East FZE	-	100,00%	(2 497)	199	1 601	-	5 173
Emirats Arabes	(2 409)			-			(167)
Haulotte Netherlands BV	20	100,00%	2 039	20	(1 873)	-	9 204
Pays-Bas	2 332			20			273
Haulotte Polska SP Z.O.O.	94	100,00%	5 933	105	(7 833)	-	17 769
Pologne	7 771			105			1 733
Haulotte Scandinavia AB	9	100,00%	455	11	(184)	4 867	11 321
Suède	1 048			11			586
Haulotte Singapore Ltd.	-	100,00%	4 595	-	(18)	-	11 945
Singapour	4 848			-			243

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Entreprises	Capital	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute des Titres	Avances et Prêts	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres <sup>(1)</sup>			Valeur nette des Titres			Résultat
<i>En K€</i>							
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd. Chine	- (14 229)	100,00%	(9 352)	550 -	-	-	12 680 (5 480)
Haulotte UK Ltd Angleterre	1 1 703	100,00%	1 373	2 2	104	-	10 014 322
Haulotte US Inc Etats Unis	3 (19 881)	100,00%	(59 690)	3 -	131 548	-	157 800 3 100
Haulotte Vostok Russie	25 1 499	100,00%	1 926	80 80	-	647	839 (523)
Horizon High Reach Limited Argentine	970 14 808	100,00%	8 754	5 065 5 065	-	-	12 428 5 085
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A. Espagne	100 377	91,00%	416	300 -	1 629	-	- (139)
Haulotte Chile Chili	- 1 611	100,00%	1 454	- -	-	-	3 081 159
HORIZON HIGH REACH CHILE SPA Chili	- (4 524)	100,00%	(3 588)	5 -	-	-	1 549 (947)
Acarlar Turquie	101 6 309	100,00%	4 723	22 024 12 024	-	-	25 870 1 484

(1) Y compris Capital et Résultat

Pour les filiales étrangères, les données présentées ont été converties au taux de clôture sauf pour le Chiffre d'Affaires et le Résultat qui sont convertis au taux moyen. Pour les filiales Haulotte Argentine, Horizon High Reach Limited et Acarlar toutes les données sont converties aux taux de clôture suite à IAS29.

Le montant des cautions et avals sont présentées dans les notes 24 et 25.

## NOTE 5 - STOCKS

<i>En K€</i>	Stocks au 31/12/2024			Stocks au 31/12/2023		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Matières premières	20 037	(1 414)	18 623	39 871	(1 005)	38 866
En-cours	2 513	-	2 513	2 481	-	2 481
Produits finis	19 356	(570)	18 786	12 503	(763)	11 740
Marchandises	13 115	(1 023)	12 092	11 818	(1 207)	10 611
<b>TOTAL</b>	<b>55 021</b>	<b>(3 007)</b>	<b>52 014</b>	<b>66 673</b>	<b>(2 975)</b>	<b>63 698</b>

La variation des stocks s'explique principalement par la baisse des composants et l'augmentation des produits finis

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 6 - CREANCES CLIENTS

En K€	31/12/2024	31/12/2023
<b>Créances clients</b>	<b>124 346</b>	<b>145 751</b>
dont créances groupe	114 291	133 989
<b>Dépréciation</b>	<b>(52 399)</b>	<b>(43 093)</b>
dont dépréciation créances groupe	(51 190)	(41 934)
<b>CRÉANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>71 947</b>	<b>102 658</b>

La baisse des créances clients concerne essentiellement nos filiales Haulotte US et Haulotte Australie.

L'augmentation de la dépréciation porte essentiellement sur les créances vis-à-vis de nos filiales Haulotte Brésil et Haulotte Shanghai.

## NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES

Les créances se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à participations	258 041	11 500	-	246 541
Créances clients	124 346	77 915	-	46 431
Autres créances	15 539	13 231	2 308	-

Les autres créances comportent essentiellement des comptes courants à court terme.

## NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2024	31/12/2023
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2 182</b>	<b>2 046</b>
Charges d'exploitation	2 182	2 046
Charges financières	-	-
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>1 474</b>	<b>3 724</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIFS</b>	<b>2 129</b>	<b>2 194</b>
Sur les créances	1 773	2 152
Sur les dettes	356	42
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION PASSIFS</b>	<b>29 693</b>	<b>18 039</b>
Sur les créances	29 680	15 223
Sur les dettes	13	156
Valorisation instruments financiers Actif	-	2 660

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des prestations informatiques.

Les produits constatés d'avance concernent des machines et des pièces de rechange.

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR

### 9.1 CHARGES À PAYER

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280	508
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 237	23 693
Dettes fiscales et sociales	3 928	3 432
Autres dettes	23	3 213
<b>TOTAL</b>	<b>18 468</b>	<b>30 846</b>

### 9.2 PRODUITS À RECEVOIR

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	10 702	19 852
Autres créances	1 059	413
Intérêts courus à recevoir	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 761</b>	<b>20 265</b>

Les créances clients et comptes rattachés comportent principalement des facturations d'intérêts de comptes courant envers nos filiales.

Les autres créances comportent des avoirs à recevoir de divers fournisseurs.

## NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

### • Composition du capital

En €	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Nombre de titres	31 371 274			31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13			0,13
Capital social en euros	4 078 265			4 078 265

### • Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2023	102 718
Dividendes distribués	-
Variations des provisions réglementées	(31)
Résultat de l'exercice	14 391
Subvention d'investissement	2
Autres variations	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024</b>	<b>117 080</b>

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine – France	S.A.S	477	60,43

Les comptes consolidés sont disponibles au siège de la société Solem.

## NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	31/12/2023	Dotations	Utilisations	Reprises devenues sans objet	31/12/2024
Provision pour garantie	2 869	590	384	179	2 896
Provision pour perte de change	1 583	1 756	-	1 583	1 756
Provision pour perte de change sur créances et dettes commerciales	611	373	-	611	373
Provision pour retraite médailles et autres coûts salariaux	3 519	279	82	1	3 716
Autres provisions pour risques et charges	1 233	812	1 130	53	862
<b>TOTAL</b>	<b>9 816</b>	<b>3 809</b>	<b>1 596</b>	<b>2 428</b>	<b>9 602</b>

	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	1 242	1 258
Résultat financier	1 756	1 583
Résultat exceptionnel	812	1 183
<b>TOTAL</b>	<b>3 809</b>	<b>4 024</b>

### • Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 2.8 en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- une table de mortalité INSEE 18-20 (En 2023 : IINSEE 17-19),
- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme calculé sur un historique,
- un taux d'actualisation de 3.25 % (En 2023 : 3.15 %),
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers,
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1950 : à l'âge de 65 ans pour les cadres, 64 ans pour les ETAM/ouvriers.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Au 31 décembre 2024, la provision se compose comme suit :

- 3 420 K€ de provisions d'indemnités de départ à la retraite.
- 295 K€ de provisions pour médailles du travail.

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 13 - EMPRUNTS

### 13.1 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En K€	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Crédit syndiqué	90 000	25 000	25 000	90 000
Prêt Participatif Relance	10 000	-	-	10 000
Autres emprunts	131 686	-	23 936	107 750
Découverts sur crédit syndiqué	27 924	1 867	19 378	10 412
Autres découverts	8 195	-	7 178	1 017
Intérêts courus	508	-	228	280
<b>TOTAL</b>	<b>268 312</b>	<b>26 867</b>	<b>75 719</b>	<b>219 460</b>

#### • *Crédit syndiqué :*

Au 31 décembre 2024, le crédit syndiqué en vigueur, qui arrive à échéance le 17 juillet 2026, d'une valeur de 130 M€, est utilisé à hauteur de 101M€.

En K€	31/12/2023	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne refinancement	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne découvert	En cours au 31 décembre 2024	Montant disponible non utilisé au 31 décembre 2024
Revolving	90 000	-	-	-	90 000	-
<b>TOTAL HORS DÉCOUVERT</b>	<b>90 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 000</b>	<b>-</b>
Découvert	27 924	-	-	(17 511)	10 412	29 588
Intérêts courus	148	-	-	(34)	114	-
<b>TOTAL</b>	<b>118 072</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(17 545)</b>	<b>100 527</b>	<b>29 588</b>

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué signé en 2019 et du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) signé en 2022, aucune sûreté réelle n'a été demandée par le pool bancaire. Ces deux lignes prévoient cependant un certain nombre d'obligations classiques que se doit de respecter le Groupe pendant toute la durée des contrats.

Un certain nombre de ratios sont mesurés semestriellement sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, basés sur des agrégats issus des états financiers, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe entre autres.

#### • *Club deal financement d'actif :*

Cet emprunt a été souscrit en juillet 2021 auprès de certaines banques du pool de crédit syndiqué. Au 31 décembre, le capital restant dû s'établit à 6,5 M€. Les conditions de ratios financiers sont les mêmes que ceux du crédit syndiqué.

#### • *Prêt Garanti par l'Etat (PGE) :*

Le 28 juin 2022, Haulotte a obtenu de l'ensemble des prêteurs de son crédit syndiqué ainsi que BPI France un Prêt Garanti par l'Etat pour un total de 96 M€. En avril 2023, le Groupe a choisi d'amortir ce crédit sur une durée de 5 ans, portant ainsi sa maturité à juin 2028.

En Juin 2023, un PGE complémentaire de 2 M€ a été obtenu, son amortissement commencera en Septembre 2025 pour se terminer en Juin 2029.

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû de l'ensemble de ces PGE s'établit à 86 M€.

Une partie seulement de ces PGE est soumise aux mêmes conditions de respect des ratios financiers que celles du Crédit syndiqué, portant sur un capital restant dû au 31 décembre 2024 de 71 M€.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### • Prêt Participatif Relance (PPR) :

Durant l'année 2023 le groupe a souscrit pour 10M€ de Prêt participatif Relance. Ces prêts à taux fixe seront remboursés sur une durée totale de 8 ans (incluant une période de 4 ans de différé d'amortissement).

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû de ce prêt s'établit à 10 M€.

### • Suivi des ratios financiers :

Le Groupe respecte l'ensemble de ses ratios bancaires pour la période de décembre 2024.

Dans un environnement manquant actuellement de visibilité dans l'ensemble des marchés, il est très probable que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter ses ratios financiers contractuels à la fin du premier semestre 2025, ce qui selon les termes des contrats du crédit syndiqué, du club deal et du PGE, pourrait conduire à rendre exigibles ces financements pour un montant total de 177 M€. Une telle situation serait susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation. Le cas échéant, le Groupe déposerait une demande de waiver auprès des prêteurs.

La dynamique de marché bien que ralentie reste sur des niveaux d'activité historiquement connus, et la Direction du Groupe estime néanmoins que la capacité du Groupe à prioriser la réduction des stocks sur la production de machines nouvelles lui permettra de faire face à ses besoins de trésorerie opérationnelle en 2025.

Compte tenu de l'historique de ses relations et de ses échanges réguliers avec l'ensemble des prêteurs, la Direction du Groupe n'envisage pas que cette demande de waiver puisse être rejetée.

## 13.2 ECHÉANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses au 31 décembre 2024 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	219 460	42 691	171 944	4 824
Dont Emprunts Crédit syndiqué	90 000	-	90 000	-
Dont Autres emprunts	107 750	30 982	75 507	1 262
Dont Découverts Crédit syndiqué	10 412	10 412	-	-
Dont Autres découverts	1 017	1 017	-	-
Dont Intérêts courus	280	280	-	-

## NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES

Les dettes au 31 décembre 2024 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	43 621	43 621	-	-
Dettes fiscales et sociales	9 008	9 008	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	57 310	57 292	-	18
Dont comptes courants	-	54 027	-	18

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	France	Export	Total
Vente de matériel de manutention et de levage	54 848	173 540	228 388
Vente de services	2 741	13 961	16 702
<b>TOTAL</b>	<b>57 589</b>	<b>187 501</b>	<b>245 090</b>

## NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2024	31/12/2023
Transfert de charges notes débits	683	178
Transfert de charges liés à des remboursements d'assurance	67	451
Transfert de charges liés à des remboursements de charges sociales sur années antérieures	30	75
Transfert de charges liés à des reclassements de charges d'exploitation en exceptionnel	443	873
<b>TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 223</b>	<b>1 576</b>

## NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Autres produits - gains de change sur opérations commerciales	1 092	1 748
Autres produits	16 548	12 836
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 640</b>	<b>14 584</b>
Autres charges - pertes de change sur opérations commerciales	1 236	3 005
Autres charges	2 994	2 796
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 230</b>	<b>5 801</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 410</b>	<b>8 783</b>

Les autres produits sont principalement composés des redevances de brevets, de technologies et marques facturés à nos usines étrangères.

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER

### 19.1 RÉSULTAT FINANCIER

En K€		31/12/2024	31/12/2023
Provisions des titres et créances rattachées à des participations		(631)	6 873
Provisions des autres prêts		(73)	41
Dividendes reçus		21 282	21 153
Intérêts de comptes courants		19 601	18 653
Intérêts d'emprunts, découverts et commissions sur prêt		(12 137)	(10 522)
<b>Résultat de change : gains, pertes, variation de provisions</b>		<b>238</b>	<b>(3 184)</b>
Le détail par devises est le suivant :			
	USD	911	
	GBP	59	
	AUD	(630)	
	Autres	(101)	
		238	
Provisions des actions propres*		368	(1 668)
Produit des valeurs mobilières de placement		11	5
Perte sur Créances rattachées a participation		-	-
Intérêts de retard et escomptes		(262)	(587)
Frais et produits financiers sur Swap		-	-
<b>TOTAL</b>		<b>28 397</b>	<b>30 764</b>

\* Voir § 4.3

### 19.2 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Charges		Produits	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Amendes et pénalités	2	-	10	-
Provisions pour risques et charges <sup>(1)</sup>	812	1 404	150	4 538
Autres charges/produits exceptionnels <sup>(2)</sup>	555	695	1 047	563
Résultat de cession des immo. Corporelles	16	3	1 198	5 003
Résultat de cession des immobilisations financières	-	-	-	-
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement et actions propres	91	30	122	-
Amortissements exceptionnels	-	-	-	2
Amortissements dérogatoires	-	31	1	277
Transferts de charges	-	-	-	8
<b>TOTAL</b>	<b>1 476</b>	<b>2 163</b>	<b>2 528</b>	<b>10 390</b>

(1) En 2024, les charges sont essentiellement composées d'une provision pour indemnités de départ dans le cadre d'un plan de réorganisation. Les produits comprennent essentiellement la reprise de la provision NRV et le remboursement d'une créance de TVA du Portugal.

(2) En 2024, les charges exceptionnelles sont principalement liées aux charges du site de l'orme, de l'incendie du site du Creusot et d'une indemnité de départ dans le cadre d'un plan de réorganisation. Les produits exceptionnelles sont principalement liés au remboursement du sinistre de l'incendie de la cabine de peinture du Creusot.

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Résultat avant IS	IS	Résultat après IS
Résultat courant	11 826	1 706	13 533
Résultat exceptionnel	686	172	858
<b>TOTAL</b>	<b>12 513</b>	<b>1 878</b>	<b>14 391</b>

La répartition de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel a été déterminée en recalculant un résultat fiscal courant et un résultat fiscal exceptionnel auquel a été appliqué le taux d'impôt.

Le produit d'impôt qui a été rattaché au résultat courant provient majoritairement du Crédit d'Impôt Recherche.

## NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Base	Impôt différé
<b>Charges comptabilisées non déductibles fiscalement</b>		
Participation des salariés		
Organic	348	87
Dépréciation des stocks	2 117	529
Dépréciation des créances clients	1 209	302
Provision pour retraite	3 420	855
<b>Produits latents taxés et non constatés en résultat</b>	<b>29 693</b>	<b>7 423</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>36 788</b>	<b>9 197</b>

Haulotte Group SA en tant que tête d'intégration fiscale dispose de déficits reportables pour 127 869 K€ :

- 28 851 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2011,
- 24 549 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2012,
- 1 792 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2013,
- (6 170) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2014,
- (3 654) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2015,
- (363) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2016,
- 1 978 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2017,
- 2 020 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2018,
- 2 520 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2019.
- 44 019 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2020.
- 13 694 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2021.
- 11 162 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2022.
- 15 309 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2023.
- (7 839) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2024.

## NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2024 les sociétés Haulotte France et Télescopelle.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration fiscale.

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### NOTE 23 - SOMMES ALLOUÉES AUX DIRIGEANTS

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 928K€ à la charge de la société pour l'exercice écoulé, contre 1 198K€ en 2023. Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote-part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.

### NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 24.1 ENGAGEMENTS LIÉS AU CRÉDIT-BAIL

Poste du bilan (K€)	Coût d'entrée <sup>(1)</sup>	Dotations aux amortissements <sup>(2)</sup>		Valeur nette
		exercice	cumulées	
Autres immobilisations corporelles	15 674	619	2 544	13 131
<b>TOTAL</b>	<b>15 674</b>	<b>619</b>	<b>2 544</b>	<b>13 131</b>

(1) Prix de revient.

(2) Dotations qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

Poste du bilan (K€)	redevances payées		redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel <sup>(1)</sup>	
	exercice	cumulées jusqu'à un an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer		
Autres immobilisations corporelles	1 512	6 520	1 538	5 486	2 666	9 690	66
<b>TOTAL</b>	<b>1 512</b>	<b>6 520</b>	<b>1 538</b>	<b>5 486</b>	<b>2 666</b>	<b>9 690</b>	<b>66</b>

(1) Selon contrat.

#### 24.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

##### Garanties données aux organismes financiers sur des solutions de financement clients :

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement soit une vente à crédit, soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

- Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers,
- Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques,
- Garantie spécifique couvrant un montant déterminé pour une créance donnée,
- Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement.

En K€	31/12/2024	31/12/2023
- de 1 an	3 033	4 596
+ de 1 an	15 012	15 470
<b>TOTAL</b>	<b>18 046</b>	<b>20 065</b>

# COMPTES SOCIAUX

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

Pas d'engagements en 2024.

### Garanties données sur financement export (part non assurée)

Des contrats de financement export sont mis en place pour certains clients. Des organismes spécialisés garantissent aux banques ces contrats à hauteur d'un certain pourcentage. Le groupe donne alors une contre-garantie complémentaire à l'établissement financier pour le pourcentage non couvert. A fin décembre 2024, cet engagement se monte à 83 KEUR (contre 271 KEUR à fin décembre 2023).

### Autres engagements

Il s'agit de cautions données par la société à des fournisseurs :

En K€	31/12/2024	31/12/2023
- de 1 an	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Il s'agit de cautions données par la Société à des clients :

En K€	31/12/2024	31/12/2023
- de 1 an	206	124
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>124</b>

## NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Engagement reçu de Télescopelle, bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	1 450	1 450

# COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	271	259
E.T.D.A.M.	135	143
Ouvriers	192	197
<b>TOTAL</b>	<b>598</b>	<b>599</b>

## NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposée la société porte essentiellement sur des créances en dollars américain, en dollars australien et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant éventuellement à des achats à terme des devises concernées et à l'aide d'une couverture en dollars américain.

### Créances (nettes de dépréciations), dettes, positions de trésorerie et engagements significatifs libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture de change

Risque de change en K€	Devises								
	AUD	SEK	GBP	USD	PLN	RMB	TRY	INR	Autres
<b>BILAN</b>									
<b>Créances <sup>(1)</sup></b>	<b>28 158</b>		<b>414</b>	<b>223 505</b>		<b>68</b>			
<i>dont créances groupe</i>	28 158		413	221 426					
<i>dont créances hors groupe</i>			2	2 080		68			
<b>Positions de trésorerie débitrice <sup>(2)</sup></b>	<b>4 897</b>	<b>79</b>	<b>754</b>	<b>10 279</b>	<b>612</b>				
<b>Dettes <sup>(3)</sup></b>	<b>1 603</b>	<b>248</b>	<b>30</b>	<b>8 479</b>	<b>7 833</b>				
<i>dont dettes groupe</i>	1 603	248	17	6 782	7 833				
<i>dont dettes hors groupe</i>			13	1 696					
<b>Positions de trésorerie créditrice <sup>(2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>HORS BILAN <sup>(4)</sup></b>									
Engagements donnés hors groupe	4 982			471		2 651			

(1) Créances financières, créances d'exploitation.

(2) Positions de trésorerie

(3) Dettes financières, dettes d'exploitation, autres.

(4) Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools risque mentionnés au paragraphe 23.2

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## PricewaterhouseCoopers Audit

Grand Hôtel Dieu  
3 Cour du Midi  
CS 30259 - 69287 LYON CEDEX 02

## BM&A

11 rue de Laborde  
75008 Paris

A l'Assemblée générale de la société Haulotte Group SA,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Haulotte group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 13 « Emprunts » de l'annexe qui expose la situation de financement de la société au regard du non-respect très probable de ses ratios contractuels au 30 juin 2025. Cette situation pourrait rendre exigible les dettes d'un montant total de 177 millions d'euros. La poursuite de ces financements reposerait sur la demande et l'obtention d'un nouvel accord de dérogation du respect des ratios de la part des prêteurs. La non-obtention d'un tel accord serait susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION, DES CRÉANCES RATTACHÉES AUX PARTICIPATIONS ET DES CRÉANCES CLIENTS GROUPE

### **Risque identifié**

La société Haulotte Group SA détient les titres des sociétés du groupe et exerce une activité de production. Dans le cadre du développement du Groupe, elle est amenée à procéder à des avances de trésorerie pour le financement de ses filiales. Elle vend par ailleurs du matériel aux filiales de commercialisation et réalise des prestations de services pour l'ensemble du Groupe.

Les titres de participation, les prêts, les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe au 31 décembre 2024 représentent des postes significatifs du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité. Les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation au regard de leur caractère recouvrable.

Tel qu'indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres des filiales est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice, des prévisions d'activité des entités concernées ou la méthode des multiples d'EBITDA. Ces éléments servent aussi de base pour l'évaluation du caractère recouvrable des créances rattachées aux participations et créances clients groupe.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas soit à des éléments historiques (capitaux propres), soit à des éléments comparables (EBITDA de sociétés comparables) soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Compte tenu de leurs montants significatifs, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées aux participations, créances clients groupe et provisions pour risques constitue un point clé de notre audit. Leur correcte évaluation est en effet déterminante pour l'appréciation de la situation financière et du patrimoine de la société Haulotte Group SA.

### **Notre réponse**

Nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction repose sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés et, selon les titres concernés, à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante.
- Pour les évaluations reposant sur une méthode des comparables : examiner la cohérence des sociétés comparables retenue.
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
  - obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités et approuvées, le cas échéant, par le comité exécutif.
  - vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées aux participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Enfin, nous avons apprécié les informations communiquées dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général délégué.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte group SA par votre assemblée générale du 28 mai 2015 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2024, le cabinet BM&A était dans la dixième année de sa mission sans interruption

et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-septième année.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 30 avril 2024,  
Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Matthieu Moussy

**BM&A**

Pascal Rhoumy



